

Décision

Générale

colonial

Décision n° 241 concernant les services d'Etat.

n° 241

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date de publication
25 février 1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Mme Rose Josiane, secrétage sténo-dactylographe contractuelle est autorisée à titre exceptionnel pour la présentation de la loi-programme, à effectuer des heures supplémentaires au Service des Affaires économiques et plan pendant le mois de janvier 1961. Elle sera rémunérée à cet effet dans les conditions prévues par l'arrêté n° 1372 du 12 novembre 1953 susvisée.